



« Attaches & maquillages rapides »

DEVIS ET PROGRAMME DE FORMATION

1 Jour (7heures)

Formateurs : Granger Chantal & Grammatico Sylvie

Adresse du stage : LE SALON REVE - 10 rue Lafon, 13006 Marseille

Objectifs :

- Maîtrise des chignons rapides, tresses, crépons, attaches avec filets & boucles
- Initiation maquillages rapides

Pour qui ? et pré-requis : Pour les professionnels voulant découvrir les techniques de bases

Tarif : 249€ HT soit 298.80€, Coût horaire HT par stagiaire : 35.57€ HT

PROGRAMME 2019

LUNDI	9h30	Accueil des stagiaires
	10h	Ecoute des attentes de chacun
	10h30	Démonstration de 3 attaches & maquillages rapides Travaux pratiques & explications individuelles
	12h:	Pause déjeuner
	13h:	Travaux pratiques & explications individuelles
	14h15:	Pause
	16h:	Travaux pratiques
	17h30:	Débriefing de la journée & remise des certificats de formation
	18h15:	Fin de la formation

Evaluation : Les stagiaires sont évalués sur la base d'exercices pratiques et de mises en situation tout au long de la formation

DATES 2019

8 avril

Matériel à apporter INDISPENSABLE à la formation :

Peigne à crêper
Brosse à lisser
Fer à lisser & boucler
Tête malléable
Elastiques & pinces
Pinceaux de maquillages

Matériel fourni :

Produits coiffants



Avant
le stage

ETAPE 1
Vous recevez votre dossier d'inscription SALON REVE comprenant:
- Confirmation de stage
- devis/programme
- convention en double exemplaire
- Fiche coordonnées AGEFOS

ETAPE 2
Vous téléchargez votre demande de prise en charge sur le site de l'AGEFOS de votre région et vous remplissez ce formulaire

ETAPE 3
Vous renvoyez à l'AGEFOS cette demande de prise en charge + le devis programme + un exemplaire de convention signé et tamponné + la copie du dernier bulletin de salaire du stagiaire

ETAPE 4
L'AGEFOS traite votre demande

SALON REVE
Transmet au stagiaire son attestation de présence + la feuille d'emargement

ETAPE 5: L'AGEFOS DONNE SON ACCORD

• Vous réglez le montant de la formation à SALON REVE (pas de subrogation)

ETAPE 6

• AGEFOS notifie son accord à SALON REVE

ETAPE 7

• Vous devez avancer le coût du stage et demander votre facture acquittée à SALON REVE

ETAPE 8

• Vous renvoyez à l'AGEFOS la facture acquittée + l'attestation de présence + la feuille d'emargement pour obtenir le remboursement

